

CONDITIONS D'ASSURANCE COURS EN LIGNE NACEL 2020

Assurance couvrant le risque d'annulation et de modification

Le Client pourra, au moment de s'inscrire au Cours, souscrire à une assurance optionnelle, non remboursable, d'un montant de 20€.

La souscription à l'assurance permet au client de :

- Annuler pour tous motifs ses Cours et bénéficier du barème suivant :

Date d'annulation	A plus de 20 jours de la date de début	20 jours ou moins de la date de début
Frais de résolution	Sans Frais	30% du prix des Cours
Report du premier cours	Sans Frais	50€

- Modifier sans frais le début de ses Cours,
- Reporter sans frais, deux cours, sous réserve d'informer Nacel ou le professeur au moins une semaine avant la date du cours concerné.

Rappel des conditions d'annulation et de report hors assurance

Extrait Article 20 – Cours en ligne des Conditions générales de Vente Nacel

Annulation totale avant le début des Cours

Date d'annulation	A plus de 20 jours de la date de début	20 jours ou moins de la date de début
Frais de résolution exprimés en pourcentage du prix du produit	30%	70%

Modifications des cours

Le client pourra, moyennant des frais, modifier les dates de ses cours à condition d'en faire la demande auprès des services de NACEL. Toute modification est susceptible d'entraîner des frais selon le barème suivant :

Date d'information	A plus de 20 jours de la date de début	20 jours ou moins de la date de début
Report du premier cours	50€	100€

Enfin, une fois la formation commencée, le Client pourra demander de modifier les dates d'un ou plusieurs cours. Cette information devra être communiquée au moins une semaine avant la date du Cours concerné. A défaut, le Cours sera réputé consommé.

Tout report de cours entraînera des frais à la charge du Client d'un montant de 30€.